

Image not found or type unknown



Se faire remboursement un pret sans reconnaissance

Par **azerty13003**, le **06/12/2013** à **12:14**

Bonjour,

J'ai prêté 1.000 € à une personne, il y a 11 ans. Je souhaite récupérer cet argent depuis 2 ans mais je n'y arrive pas. Cette personne a quitté la France. Je n'ai pas fait de reconnaissance de dettes mais j'ai des e-mails de la personne qui dit qu'elle me remboursera les 1.000 € prochainement.

Ai-je une chance de revoir ces 1.000 € ?

Merci.

Par **amajuris**, le **06/12/2013** à **14:50**

bjr,

sans reconnaissance de dette, cela va être difficile mais si des courriers électroniques peuvent valoir preuves sous certaines conditions.

mais si cette personne a quitté la france c'est quasi mission impossible.

d'autre intervenants ont peut être des avis plus pertinents.

cdt

Par **fredoo68**, le **07/12/2013** à **20:43**

vous n'avez aucune chance de revoir votre argent desole

Par **moisse**, le **08/12/2013** à **11:17**

Bon dimanche à tous,

Si le débiteur a quitté la France, peut-être s'agit-il du territoire métropolitain.

Si tel est le cas, la loi française reste d'actualité et les voies de recours identiques dans les DOM-TOM.

En pratique il faut poursuivre auprès des juridictions compétentes territorialement ce qui limite l'intérêt de poursuivre, selon le montant exposé.